

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un décembre, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatorze heures et trente minutes en Mairie de Saint Germain du Puy, sous la présidence de Madame Josiane MONDON, Vice-présidente.

Date de convocation : 16 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation : 16 décembre 2022

Présent(s) : BONNIN Jocelyne. CASSIN Marie-France. DESCHAMPS François. DESROCHES Gilles. LEUILLER Patricia. MONDON Josiane. RAMAIN Catherine. RUBENS Alain.

Absent(s) ayant donné un pouvoir : BAUDOIN Marie-Christine à DESROCHES Gilles. BROUSSE Franck à LEUILLER Patricia. DUPLAIX Nathalie à BONNIN Jocelyne. GUINET Nadège à RAMAIN Catherine. MANIVERT Sonia à MONDON Josiane. MORISSET Marie-Claude à RUBENS Alain.

Nombre de membres en exercice : 17


Secrétaire de séance : LEUILLER Patricia

N° de l'acte	Objet	Décision
DE-211222-001	Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022	APPROUVÉ
DE-211222-002	Approbation des tarifs 2023	APPROUVÉ
DE-211222-003	Acceptation de la subvention du club de foot ASSG	APPROUVÉ
DE-211222-004	Approbation de la Décision Modificative N°2 pour le budget du CCAS	APPROUVÉ
DE-211222-005	Approbation de la modification du règlement intérieur du CCAS	APPROUVÉ
DE-211222-006	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-007	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-008	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-009	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-010	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-011	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-012	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-013	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-014	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-015	Demande de secours financier	ACCEPTÉ
DE-211222-016	Demande de secours financier	REFUSÉ
DE-211222-017	Demande de secours financier	REFUSÉ

Délibérations transmises au représentant de l'Etat le 28 décembre 2022 et publiées par voie électronique sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermaindupuy.fr> le 28 décembre 2022.

Pour la Présidente et par délégation,
La vice-présidente

 Josiane MONDON

Le Secrétaire Municipal

 Patricia LEUILLER